



**FICHE DE POSTE  
RESPONSABLE DU BUREAU DES ENTREPRISES  
LP CHEF BOUTONNE – RUFFEC - CIVRAY**

**IDENTIFICATION DU POSTE**

<b>Intitulé du poste</b>	Responsable du bureau des entreprises mutualisé entre les LP de Chef Boutonne, de Ruffec et de Civray.
<b>Nature du poste</b>	Aux côtés des équipes pédagogiques de l'établissement scolaire, le responsable du bureau des entreprises est chargé de l'animation et de la coordination des activités école entreprise. Il travaille en lien étroit avec les milieux professionnels, les territoires (confins du 79, 16 et 86) et les réseaux existants.

**PRÉSENTATION DU POSTE**

<b>Mission principale du poste</b>	Le bureau des entreprises est une vitrine de la relation éducation économie dans chaque lycée professionnel. Lieu dédié aux partenariats avec les acteurs du monde économique, le bureau des entreprises a pour vocation d'impulser et de renforcer les interactions de l'établissement avec ses partenaires professionnels. Ses actions contribuent à l'attractivité des formations professionnelles, à la connaissance des parcours de formation pour tous les publics, à l'adaptation des formations aux besoins du territoire et à l'accroissement de l'insertion professionnelle.
<b>Positionnement de l'agent</b>	Sous la responsabilité des chefs d'établissement et sous la coordination des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT)

**LES MISSIONS DU POSTE**

<b>Missions et activités du poste</b>	<p>Les activités du bureau des entreprises s'articulent autour de trois axes :</p> <p><b>Axe 1 – Développer des partenariats avec les acteurs économiques du territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la relation lycée-entreprise : recherche, formalisation et suivi des partenariats avec les acteurs économiques du territoire ;</li> <li>• Participation à l'organisation d'événements avec les partenaires professionnels du lycée pour faciliter leur participation aux activités de l'établissement (forums des métiers ou de filières, réception des tuteurs dans l'établissement, participation à la remise des diplômes ou autres manifestations concourant à l'insertion, intervention auprès des élèves, tutorat, projets pédagogiques communs, etc.) ;</li> <li>• Contribution à l'évolution de la carte des formations de l'établissement, en recensant les besoins exprimés par les partenaires professionnels du lycée ;</li> <li>• Participation à la collecte du solde de la taxe d'apprentissage.</li> </ul> <p><b>Axe 2 – Faire vivre la relation école/entreprise dans les parcours des apprenants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui à la préparation des temps de formation en milieu professionnel ;</li> <li>• Appui à la valorisation pédagogique des compétences acquises lors des temps de formation en milieu professionnel (documents de suivi, livrets d'alternance entre établissement de formation, milieu professionnel, etc.) ;</li> <li>• Appui, en lien avec les secteurs économiques locaux et aux côtés des conseillers France Travail, dans l'accompagnement à l'insertion professionnelle des élèves en classe terminale ;</li> <li>• Appui à l'organisation du suivi de l'insertion professionnelle des publics sortants de l'établissement ;</li> <li>• Contribution au sentiment d'appartenance au lycée professionnel et installation de réseaux d'anciens élèves (alumni) : les apprenants d'aujourd'hui sont les tuteurs de demain.</li> </ul> <p><b>Axe 3 – Organiser les temps de formation en milieu professionnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Recensement, actualisation et suivi de la qualité des sites d'accueil des élèves ;</li> </ul>
---------------------------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communication auprès des acteurs économiques (ressources humaines et tuteurs) : réglementation, documents de suivi et d'accompagnement, etc. ;</li> <li>• Suivi des allocations de périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) ;</li> <li>• Soutien à la mise en place de la mobilité européenne et internationale.</li> </ul>
<b>COMPÉTENCES REQUISES SUR LE POSTE</b>	
Profil du poste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance du monde économique,</li> <li>• Connaissance du milieu éducatif,</li> <li>• Sens du relationnel et du leadership,</li> <li>• Capacité à porter un projet multi partenarial,</li> <li>• Qualités organisationnelles.</li> </ul>
<b>CONDITIONS DE CANDIDATURE</b>	
Candidatures	<p><b>Conditions du poste</b>  Poste ouvert aux professionnels, aux acteurs de la relation éducation économie et à aux personnes intéressées par la relation éducation-économie <b><u>titulaires d'une certification de niveau 6</u></b></p> <p>Catégorie du poste : contractuels de catégorie A  Poste à temps complet 35 h  Rémunération selon grille indiciaire des contractuels Éducation nationale catégorie A (indice plancher INM 410) en tenant compte de l'expérience et du niveau de qualification du candidat</p> <p><b><u>Envoi des candidatures impérativement avant le 1<sup>er</sup> septembre 2023 :</u></b>  les candidatures, lettre de motivation et CV, sont à transmettre par mail uniquement à <a href="mailto:ce.0860010U@ac-poitiers.fr">ce.0860010U@ac-poitiers.fr</a> , <a href="mailto:ce.0161003d@ac-poitiers.fr">ce.0161003d@ac-poitiers.fr</a>, <a href="mailto:ce.0790015m@ac-poitiers.fr">ce.0790015m@ac-poitiers.fr</a> copie à <a href="mailto:recrutement-bureau-entreprises@ac-poitiers.fr">recrutement-bureau-entreprises@ac-poitiers.fr</a></p>